Commune de GERDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMPTE - RENDU DE LA SEANCE

DU

CONSEIL MUNICIPAL

En date du 25 Février 2019

Présents :
Mesdames : Gisèle DUBARRY, Patricia BRUEL , Patricia DEBBAH, Cécile FERBER, Patricia LAVIGNE, Ana LABERNARIE et Laure TAPIE .
Messieurs : Maxime BAT, Jacky CHAUVEAU, Jean-Claude DEJEANNE, Maurice GUILLAUME, Pierre LASPALLES, Daniel PENE et Dominique RICHARD.

Pouvoirs :

Absente excusée :
Madame Stéphanie DOLIE à donné pouvoir de vote à Mme DUBARRY
.
Secrétaire de séance : Mme Laure TAPIE.

.

ORDRE DU JOUR :

1 – Subvention DETR et FAR 2019 : demande de subvention sur projet de travaux.
2 – PERSONNEL COMMUNAL : Mise en place d'un Règlement intérieur.
3 _ C.C.H.B. : cuisine centrale prix de vente des repas.
4 – Syndicat EAU et ASSAINISSEMENT : refus de transfert de ces compétences à la CCHB.
5 _ Cession terrain communal, prix de vente.
6 _ Bâtiments communaux : montant des loyers des appartements.
7 _ Commission communale des Impôts : proposition de personnes pour siéger à cette commission.
8 – Cimetière : reprise des sépultures et inscription au patrimoine communal.
9 – Local : AUBERGE COMMUNALE, proposition de réhabilitation.

QUESTIONS DIVERSES.

- Lecture des précédents conseils municipaux du 08/12/2019 et 20/12/2019
- Ouverture du conseil municipal, Informations diverses :

  Mme le Maire nous informe que la réunion publique de présentation du PLU animée par Mme Raymond du cabinet TADD aura lieu le 04/03/2019 à la salle des fêtes du village.

1 – Subvention DETR et FAR 2019 : demande de subvention sur projets de travaux

Présentation faite par Mr Dejeanne des différents postes de travaux demandés pour les subventions DETR et FAR 2019 (cf annexes jointes)

Vote : 13 Pour, 2 abstentions (Mme FERBER et M GUILLAUME)

2 – PERSONNEL COMMUNAL : Mise en place d'un Règlement intérieur

Mme le maire nous présente un règlement intérieur élaboré en collaboration avec le centre de gestion. Il comprend :

- Le passage aux 35h des agents des ateliers

  Vote à l'unanimité
- La journée de solidarité : elle est fixée au lundi de pentecôte et elle sera déduite sur le crédit des jours du maire

  Vote à l'unanimité
- Compte épargne temps : il est proposé la mise en place d'un compte épargne temps, avec liberté de choix pour les agents d'y prétendre.

  Vote à l'unanimité

3 C.C.H.B. : cuisine centrale prix de vente des repas

Suite à la délibération du 14/02/2019 de la CCHB, une augmentation du prix de revient des repas porte le prix des repas cantine à 4 € pour les élèves et 5€ pour les agents et personnels. Cette augmentation sera effective au 01/03/2019.
Vote 14 Pour, 1 abstention (Mme FERBER)

4 – Syndicat EAU et ASSAINISSEMENT : refus de transfert de ces compétences à la CCHB.

Mme le Maire nous explique que suite à l'application de la loi Notre, les compétences Eau et Assainissement doivent normalement être transférées à la CCHB mais une dérogation est possible pour refuser ce transfert. En accord avec d'autres communes de la CCHB Mme le Maire nous demande de reporter ce transfert à 2026.
Vote à l'unanimité.

5 Cession terrain communal, prix de vente.

Suite au précédent accord donné par le conseil municipal sur la cession d'un terrain au camping de la Pommeraie, Mme le maire propose que le terrain d'environ 600 m2 soit cédé à 1€ /m2 .Le bornage et tous les frais inhérents seront à la charge de l'acquéreur. Il a également été demandé par les acquéreurs de procéder à la vente par un acte administratif et non par un acte notarié car moins coûteux.
Vote à l'unanimité

6 Bâtiments communaux : montant des loyers des appartements.

Suite à la remise en état de différents bâtiments Mme le maire nous propose la fixation des loyers pour la mise en location :
L'ancien gîte (au dessus de l'auberge) d'environ 60 m2, 2 chambres, salon, séjour cuisine, salle d'eau et WC. Il est proposé pour une location à l'année à 400 € par mois (les charges d'eau, et électricité incluses car pas de compteurs différenciés) car il y des nuisances du fait de sa proximité à la salle des fêtes du village.

Vote 14 Pour, 1 contre (Mme LAVIGNE)

- Le T1 accessible aux personnes à mobilité réduite : il est proposé de conserver le même loyer que pour le précédent locataire soit 320 € par mois

Vote 12 Pour, 3 contre (Mme DEBBAH, MM BAT et CHAUVEAU)

- Parc Dauphole : suite à déjà 2 demandes de location Mme le maire interroge sur les modalités de location et les prix auquels nous envisageons de louer le Parc une fois les travaux achevés. Après discussions le vote est reporté à une date ultérieure.

7 Commission communale des Impôts : proposition de personnes pour siéger à cette commission

Mme le maire propose une liste (cf. annexes jointes) de personnes désignées pour siéger à la commission communale des impôts.

Vote à l'unanimité

8 – Cimetière : reprise des sépultures et inscription au patrimoine communal.

Suite au projet de reprise des sépultures et création d'un ossuaire, il est demandé par Mme le Maire d'inscrire les 83 sépultures abandonnées au patrimoine communal. Ceci est nécessaire pour effectuer les travaux.

Vote à l'unanimité

9 – Local : AUBERGE COMMUNALE, proposition de réhabilitation.

Mme le maire nous présente un projet de réhabilitation de l'ancienne auberge proposé par l'association gerdoise Eths Amics. Ils proposent de réhabiliter les lieux avec prise en charge de l'achat des matériaux nécessaires aux travaux par la commune.
Ce lieu sera un lieu pour leurs répétitions, stockage du matériel, lieux de rencontre et d'échange ouvert à tous les gerdois.
Vote sur le principe de réhabilitation : 14 Pour, 1 contre (M. PENE)

La séance est levée à 21h00

Le secrétaire de séance

Laure TAPIE

MAIRIE de GERDE 65200